

# Questions pour le conseil d'école 2021 - 2022

## en date du Jeudi 02 Juin 2022

### 1. Remerciements

- Les parents d'élèves souhaitent remercier l'école, les enseignants, les personnels de la mairie et du périscolaire pour leur investissement, leur réactivité et leur adaptabilité au regard du contexte compliqué.

- Merci aux enseignants pour les sorties dont les sorties avec nuitées (pris sur leur temps personnel). Les enfants sont tous revenus ravis, avec des yeux pétillants et la tête remplie de merveilleux souvenirs.

- Merci aux enseignants et à l'équipe communale pour l'organisation et la gestion du cross. Les enfants prennent cet événement très au sérieux... ! D'ailleurs, serait-il possible de laisser le parcours dans le champ durant encore une ou deux semaines après le cross, afin que les enfants puissent le faire avec leurs parents ?

*Réponse de la mairie : le pré ne sera pas tondu de suite afin de permettre aux familles de profiter du parcours.*

### 2. Questions pour l'école

- Est-il possible d'avoir la répartition des classes de l'année prochaine ?

En cas de classes double-niveaux, est-il possible que les effectifs mixés soient plus équitables en proportion (ex. moitié-moitié ou 1/3 - 2/3, pour que cela soit mieux vécu par les enfants) ?

*La répartition des classes a été présentée par Madame la Directrice au cours du Conseil d'école et elle est détaillée dans le compte-rendu.*

*En ce qui concerne les classes double-niveaux, les effectifs ne sont pas encore répartis définitivement.*

- Avez-vous des nouvelles de Mme Sabah ? Savez-vous si elle va revenir ?

Si non, M. Fournier de Laurière restera-t-il ou les enfants auront-ils un nouvel enseignant ?

*Mme Sabah souhaite reprendre pour la prochaine rentrée, mais elle a demandé un rapprochement de son domicile. Si toutefois sa demande était refusée, elle reviendrait sur l'école de St Morillon mais en mi-temps thérapeutique. Un(e) remplaçant(e) assurerait donc les deux autres jours de la semaine.*

*Dans le cas où Mme Sabah ne pourrait pas du tout reprendre son poste à la rentrée, M. Fournier de Laurière a peu de chance de rester sur l'école, car il s'agit d'un poste de remplaçant pour raisons de santé, poste très pourvu.*

- A quel moment pourra-t-on avoir la liste des fournitures scolaires pour la rentrée prochaine ?

*Les listes de fourniture seront remises en fin d'année, via les carnets de liaison des élèves.*

- Fête de l'école :

- o Comme il n'y a pas de spectacle, serait-il possible d'envisager une animation (un intervenant pour un petit spectacle pour les enfants ?) ou une soirée à thème (par exemple, que les enfants viennent déguisés) ?

*Il n'y aura pas d'animation particulière car aucun prestataire ne propose ce genre d'évènement bénévolement. Concernant les déguisements, ils sont plutôt réservés pour le carnaval et il est préférable que chaque événement garde ses spécificités. La fête de l'école est plutôt un moment de partage entre tous les élèves, accompagnés des parents et enseignants.*

*Des stands de jeux seront mis en place de 18h30 à 20h00, suivis du repas (version auberge espagnole) et d'une soirée dansante.*

- Activ'Ado peut-il proposer une animation ? mini spectacle, apprentissage d'une petite chorégraphie, maquillage,... ? ou si des parents souhaitent animer une activité, est-ce possible ?

*Une demande va être faite auprès d'Activ'Ado et de Récré'Asso.*

*Les parents seront sollicités pour tenir les stands de jeux qui seront proposés.*

- Avez-vous besoin d'aide pour la préparation de la fête de l'école : décoration, installation, animation de jeux,...

*Les parents seront sollicités pour tenir les stands de jeux qui seront proposés.*

- Y a-t-il encore besoin de lots ?

*Non merci, l'école a pu récupérer de nombreux lots et remercie les parents s'étant investis dans cette tâche.*

### **3. Questions pour la mairie**

- Serait-il envisageable d'organiser des inscriptions dématérialisées pour les activités du périscolaire (multisports, bibliothèque,...) ? Car si l'enfant n'est pas présent le soir de la distribution des papiers, il n'y a aucun moyen de l'inscrire. (Ex : par courriel, document pdf inscriptible, confirmation par retour de mail ?)

*Les documents sont donnés sur une semaine entière, mais ils seront désormais mis en ligne directement sur le portail Berger-Levrault.*

- Est-il possible d'avoir, en début d'année, un calendrier avec :

- les dates de fermeture du centre de loisirs,
- les ponts en lien avec l'école,
- les dates de fermeture de l'ALSH pour les journées pédagogiques.

Cela en raison de l'anticipation nécessaire pour la prise de congés des parents, qui est demandée souvent très tôt. Certains ont été surpris et ennuyés cette année pour le mois d'Août, car ils pensaient que cela était comme en 2021, sur les 2 premières semaines d'août.

*Ces informations seront notées sur le portail Berger-Levrault.*

- Certains parents ne reçoivent pas les mails, serait-il possible de vérifier les données des parents en début d'année ou en amont de l'envoi des messages importants ?

*Il faut vérifier vos informations dans votre profil sur le portail Berger-Levrault, dans l'onglet "données personnelles" et les modifier en ligne sur le site si nécessaire.*

***ATTENTION** : les mails sont envoyés au 1<sup>er</sup> contact noté sur le logiciel (responsable n° 01 / responsable n° 02), donc il est indispensable de bien vérifier l'ordre renseigné sur votre profil.*

- Pourrions-nous avoir, en début d'année, un trombinoscope avec tous les adultes qui "gravitent" autour de nos enfants ? En effet, nous ne connaissons pas toujours les personnes dont ils nous parlent.

*Un trombinoscope sera disponible sur le site de la mairie à la prochaine rentrée.*

- Serait-il possible que les informations relatives à l'ALSH soient identiques sur le site de la mairie d'une part, et sur l'extranet de réservation d'autre part, car il faut parfois jongler entre les deux et par conséquent, les parents ont souvent des loupés dans les réservations.

*Les menus seront désormais disponibles sur le portail Berger-Levrault.*

- Serait-il possible que les annulations de cantine soient automatiquement annulées pour les élèves de la classe entière lors des sorties scolaires (et la garderie en cas de sorties avec nuitées) ? En effet, les parents réservent souvent sur de longues périodes en une seule fois, pour éviter d'oublier d'inscrire l'enfant, et il n'est pas toujours évident de penser à les annuler ponctuellement pour des sorties.

*Non. Mais il y aura toujours des mails de relance.*

- Pensez-vous que les travaux évoqués lors du dernier conseil d'école (aménagement de l'allée menant à la garderie et réparation du toit du préau de l'école maternelle) pourront être réalisés durant l'été, ou du moins avant le retour des pluies automnales ?

*Oui, c'est l'objectif de cet été.*

- Lorsqu'un enfant doit être déposé tôt le matin, serait-il possible de le laisser manger à la garderie avec un petit-déjeuner fourni par les parents, quitte à instaurer une heure limite pour la prise du petit déjeuner ? Cela permettrait de lever l'enfant plus tard et donc de respecter un peu plus son rythme.

*Non.*

#### **4. Note des DPE à l'attention des parents**

Nous avons remarqué que plusieurs parents étaient surpris de ne pas avoir reçu certains mails collectifs envoyés par l'équipe des Délégués de Parents d'Elèves.

Il semble donc important de rappeler qu'en début d'année, la directrice de l'école demande à chaque parent de vérifier la fiche d'informations relative à votre enfant. Dans cette fiche, il y a une case « autorise / n'autorise pas à transmettre mon adresse mail aux DPE ».

Si vous ne cochez pas correctement cette case en sélectionnant « autorise » (ATTENTION, par défaut, elle est cochée sur « n'autorise pas »), la directrice ne nous communiquera pas votre contact et nous ne pourrons donc pas vous intégrer à l'envoi de nos courriers électroniques.

Merci de votre compréhension et soyez vigilants à la prochaine rentrée scolaire en cochant cette case !